

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**DECISION N° 1201- /D/MINHDU DU 24 JUIL 2025 PORTANT ATTRIBUTION
DU MARCHE PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°04913-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/AF
DU 19 JUIN 2025 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE PROTECTION DES BERGES DU MAYO
KALIAO AUX ABORDS DU MARCHE DOUGOI DANS LA VILLE DE MAROUA. FINANCEMENT : BIP MINHDU
– EXERCICE 2025 ET SUIVANTS.**

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu **Le DCE suivant autorisation N°04913-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/AF DU 19 JUIN 2025**
- Considérant** Le Procès-Verbal de la séance N°61 du 23 juillet 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation suscité :

| DCE | Ville | Attributaire | Montants TTC (F CFA) | Délais d'exécution (mois) |
|---|---------|---|---|---------------------------------|
| Dossier de consultation suivant autorisation N°04913-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/AF du 19 juin 2025 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de protection des berges du mayo Kaliao aux abords du marché Dougoi dans la ville de Maroua. | Yaoundé | GROUPEMENT PRISMA SARL/ BEICU SARL BP : 15553 Yaoundé Tél. : 22223 2599/ 699 41 52 09 | TF : 19 993 932 TC : 9 758 943 Total : 29 752 875 | TF: 03 TC: 01 Total: 04 |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES